

États financiers

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2014

Non audité

COMPTE RENDU

Note: Ces états financiers trimestriels doivent être lus en parallèle avec les états financiers vérifiés du 31 mars 2014 du Musée canadien de l'histoire (MCH) et avec le présent compte rendu.

APERÇU

La Société s'est engagée à maintenir de solides bases financières et opérationnelles afin d'assurer la prestation de services et de programmes muséaux de qualité. En réponse à l'orientation stratégique de son conseil d'administration, elle intègre l'imputabilité dans la planification de ses activités et l'établissement de ses rapports. La Société a instauré une culture de gestion qui privilégie l'excellence et l'adaptation aux meilleures pratiques d'amélioration continue. Dans l'exercice de son mandat, elle relève du Parlement et des Canadiennes et Canadiens.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

En juin 2014, le conseil d'administration de la Société a dévoilé cinq orientations stratégiques qui présentent de nouvelles priorités et élargissent le champ d'activité de la Société. Un ensemble détaillé d'objectifs est fixé pour chaque aspect. Les cinq orientations stratégiques de la Société sont les suivantes :

POSITIONNER LE MUSEE COMME UNE PLAQUE TOURNANTE EN HISTOIRE CANADIENNE AU CANADA ET PARTOUT DANS LE MONDE;

TISSER DES LIENS ENTRE LES CANADIENS ET LEUR HISTOIRE ET REFLETER CES LIENS PERSONNELS DANS TOUS LES ASPECTS DE L'EXPERIENCE MUSEALE;

DEVELOPPER UNE COLLECTION QUI REFLETE DAVANTAGE L'HISTOIRE ET LE CARACTERE DISTINCTIF DU CANADA;

ÉTABLIR DES PARTENARIATS ET DES RESEAUX DYNAMIQUES PARTOUT AU CANADA ET SUR LA SCENE INTERNATIONALE DANS UN INTERET MUTUEL; ET

VEILLER A CE QUE LE MUSEE DISPOSE DES RESSOURCES FINANCIERES POUR S'ACQUITTER DE SON MANDAT.

MUSÉE VIRTUEL DU CANADA ET ŒUVRES DE RÉFÉRENCE EN LIGNE

Dans le cadre de l'annonce du budget de 2014, le gouvernement a fait savoir son intention de transférer les responsabilités du Musée virtuel du Canada et des œuvres de référence en ligne du ministère du Patrimoine canadien au MCH. Le transfert a été entériné lors de l'adoption de la loi d'exécution du budget en juin 2014. Le budget annuel du Musée virtuel du Canada est de 6,2 millions de dollars et celui des œuvres de référence en ligne est de 2,1 millions de dollars. La date d'entrée en vigueur des transferts sera déterminée en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien afin d'assurer une transition efficace du programme.

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Les résultats nets d'exploitation au 30 juin 2014 affichent un déficit de 659 000 \$, comparativement à un déficit de 1,44 million de dollars pour l'exercice précédent.

Les crédits parlementaires au 30 juin 2014 affichaient un montant de 16,4 million de dollars, comparativement à 14,9 million de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation des crédits était

principalement attribuable aux crédits du projet de la Salle de l'histoire canadienne (SHC) qui passeront à 5,5 million de dollars pour 2014-2015, comparativement à 1,5 million de dollars pour 2012-2013.

Les recettes d'exploitation globales étaient légèrement inférieures à celles de l'exercice précédent et s'élevaient à 3,8 million de dollars (comparativement à 3,9 million de dollars au 30 juin 2013) en raison d'une fréquentation moindre, principalement au Musée canadien de l'histoire. Les locations d'installation et de concessions ont affiché un recul de 141 000 \$ par rapport à l'exercice précédent en raison d'un événement spécial important qui s'est déroulé au cours du premier trimestre de l'exercice financier précédent.

Les dépenses de fonctionnement étaient supérieures à celles de l'exercice précédent et s'élevaient à 21,7 million de dollars (comparativement à 20,7 million de dollars pour 2013-2014). L'augmentation des dépenses est principalement attribuable aux éléments suivants :

- L'augmentation des frais de personnel de 3 %, soit une hausse de 253 000 \$. Cette hausse est principalement imputable aux augmentations salariales de 2014-2015 en qui ont pris effet en avril 2014.
- Les frais de services professionnels et spéciaux ont augmenté de 184 000 \$ en raison des coûts liés à la création d'une nouvelle image du Musée, au projet du Centenaire de la Première Guerre mondiale et au Musée virtuel du Canada.
- L'augmentation de 260 000 \$ des acquisitions pour la collection est principalement attribuable à deux acquisitions importantes (une collection de tapis crochetés de Terre-Neuve et un tableau de Carl Beam).
- Les frais de déplacement et d'accueil ont augmenté de 111 000 \$ principalement en raison du Gala de collecte de fonds du centenaire de la Première Guerre mondiale d'avril 2014.

La Société continue d'examiner ses dépenses pour trouver des occasions de réduire les coûts au moyen de la renégociation de contrats et de gains d'efficacité. Toutefois, certains coûts indépendants de la volonté de la Société, tels que le paiement versé en remplacement d'impôts (fonciers) et d'autres frais fixes, ne cessent d'augmenter.

BILAN

Le 30 juin 2014, la Société détenait, entre autres placements, des papiers du véhicule d'actifs cadre (VAC). La juste valeur des papiers VACII est fondée sur l'analyse conjecturale du marché qu'effectue la Société. Le 31 mars 2014, les papiers VACII ont été consignés à leur juste valeur estimative de 9,4 million de dollars. La Société a maintenu cette évaluation au 30 juin 2014.

Le Fonds de la collection nationale sert à l'acquisition de pièces et objets d'intérêt muséologique par le Musée canadien de l'histoire et le Musée canadien de la guerre. Le 30 juin 2014, Le Fonds de la collection nationale s'élevait à 10,5 millions de dollars.

DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



David Loye
Directeur administratif



Linda Hurdle
Dirigeante principale des finances

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

État de la situation financière

Au
(en milliers de dollars)

Page 1

	30 juin 2014		31 mars 2014	
Actif				
Actif à court terme :				
Trésorerie	6 031	\$	2 627	\$
Placements	3 961		4 435	
Créances	1 305		4 013	
Stocks	985		981	
Charges payées d'avances	556		438	
	<u>12 838</u>		<u>12 494</u>	
Encaisse affectée	2 773		2 592	
Encaisse et placements affectés - Fonds de la collection nationale	10 498		10 417	
Placements	39 307		38 720	
Collection	1		1	
Immobilisations	247 591		250 707	
	<u>313 008</u>	\$	<u>314 931</u>	\$
Passifs et capitaux propres				
Passif à court terme :				
Créditeurs et charges à payer	16 699	\$	15 039	\$
Apports reportés et produit reporté (note 4)	7 210		7 210	
Tranche à court terme des avantages sociaux futurs	228		240	
	<u>24 137</u>		<u>22 489</u>	
Apports reportés - Fonds de la collection nationale (note 5)	10 498		10 417	
Apports reportés liés aux immobilisations (note 6)	210 207		213 471	
Avantages sociaux futurs	5 398		5 329	
	<u>250 240</u>		<u>251 706</u>	
Actif net :				
Non affecté	18 831		19 490	
Investissement en immobilisations	40 868		40 868	
Gains de réévaluation cumulés	3 069		2 867	
	<u>62 768</u>		<u>63 225</u>	
	<u>313 008</u>	\$	<u>314 931</u>	\$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

État des résultats

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

Page 2

	30 juin 2014	30 juin 2013
Produits :		
Dons et commandites (note 7)	293 \$	166 \$
(Perte) sur les placements	(49)	(101)
Intérêts	335	330
Exploitation (tableau 1)	3 775	3 924
	<u>4 354</u>	<u>4 319</u>
Charges (tableau 2) :		
Collection et recherche	3 037	2 649
Exposition, éducation et communication	4 497	4 132
Locaux	9 513	9 670
Gestion de la Société	4 610	4 260
	<u>21 657</u>	<u>20 711</u>
Résultats d'exploitation nets avant le financement du gouvernement	(17 303)	(16 392)
Crédits parlementaires (note 8)	16 644	14 948
Résultats net	<u>(659) \$</u>	<u>(1 444) \$</u>

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE
État des gains et des pertes de réévaluation

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

Page 3

	30 juin 2014		30 juin 2013	
Gains de réévaluation cumulés, debut de l'exercice	2 867	\$	2 666	\$
Gains (pertes) non réalisés attribués aux :				
Obligations à long terme échéant exercice suivant	(30)		(8)	
Obligations à long terme	192		(740)	
Placements – Billets VAC2	-		-	
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Obligations à long terme arrivées à échéance pendant l'exercice	40		89	
Placements – Billets VAC2	-		-	
Changement net dans les gains (pertes) de réévaluation accumulés pour l'exercice	202		(659)	
Gains de réévaluation cumulées, fin du trimestre	3 069	\$	2 007	\$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

État de l'évolution de l'actif net

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

Page 4

	Non affecté	Investissement en immobilisations	Gains de réévaluation cumulés	30 juin 2014	30 juin 2013
Actif net, début de l'exercice	19 490 \$	40 868 \$	2 867 \$	63 225 \$	62 953 \$
Résultat net	(659)	-	-	(659)	(1 444)
Changement net dans les gains (pertes) de réévaluation accumulés	-	-	202	202	(659)
Actif net, fin du trimestre	18 831 \$	40 868 \$	3 069 \$	62 768 \$	60 850 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

État des flux de trésorerie

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

Page 5

	30 juin 2014	30 juin 2013
		Redressé Note 3, 9
Activités de fonctionnement :		
Encaissements (clients)	5 039 \$	4 963 \$
Encaissements (crédits parlementaires)	14 270	11 983
Décaissements (personnel)	(7 559)	(7 787)
Décaissements (fournisseurs)	(8 356)	(11 179)
Apports affectés et revenus de placement connexes	223	220
Intérêts reçus	375	351
Flux de trésorerie net provenant des activités de fonctionnement	3 992	(1 449)
Activités de placement :		
Remboursement du capital des placements	16	12
Augmentation de l'encaisse et des placements affectés	(4 344)	(5 257)
Diminution de l'encaisse et des placements affectés	2 382	2 303
Flux de trésorerie net provenant des activités de placement	(1 946)	(2 942)
Activités d'investissement en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations	(1 435)	(2 370)
Activités de financement :		
Crédit parlementaires pour l'acquisition d'immobilisations	1 063	625
Augmentation (diminution) de la trésorerie et encaisse affectée		
	1 674	(6 136)
Trésorerie et encaisse affecté, début de l'exercice :		
Trésorerie	2 627	12 396
Encaisse affecté	3 961	4 596
	6 588	16 992
Trésorerie et encaisse affecté, fin de l'exercice :		
Trésorerie	6 031	6 057
Encaisse affecté	2 231	4 799
	8 262 \$	10 856 \$

Les notes complémentaires et les tableaux font partie intégrante des états financiers.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

1. Mission et mandat

Le Musée canadien de l'histoire (la « Société »), anciennement le Musée canadien des civilisations a été créé le 12 décembre 2013 au terme d'une modification à la *Loi sur les musées*. Le Musée canadien de l'histoire est une société d'État mandataire nommée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et n'est pas assujetti à l'impôt sur le revenu en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Le Musée canadien de l'histoire comprend le Musée canadien de la guerre.

Sa mission, telle qu'elle est énoncée dans la *Loi sur les musées*, est la suivante :

« accroître la connaissance, la compréhension et le degré d'appréciation des Canadiens à l'égard d'événements, d'expériences, de personnes et d'objets qui incarnent l'histoire et l'identité canadiennes, qu'ils ont façonnées, ainsi que de les sensibiliser à l'histoire du monde et aux autres cultures »

Les activités du Musée canadien de l'histoire sont réparties en quatre secteurs qui se complètent mutuellement et qui se conjuguent pour lui permettre de réaliser tous les aspects de son mandat. Ces quatre secteurs sont :

Collection et recherche

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur les collections afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Exposition, éducation et communication

Développer, maintenir et diffuser les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement de l'humanité.

Locaux

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil.

Gestion de la Société

Gouvernance, gestion de la Société, vérification et évaluation, collecte de fonds, activités commerciales, finances et administration, ressources humaines et systèmes d'information.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La Société a préparé les états financiers en appliquant la série 4200 des Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif, et la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

Les principales conventions comptables sont les suivants :

(a) Actifs financiers et passifs financiers

La trésorerie, l'encaisse et les placements en obligations sont classés dans la catégorie de la juste valeur et les placements en obligations du véhicule d'actifs cadre sont désignés dans la catégorie de la juste valeur. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de changements dans la juste valeur des placements en obligations et en obligations du véhicule d'actifs cadre sont comptabilisés dans l'état des gains et des pertes de réévaluation à la fin de chaque période. Les gains ou les pertes non réalisés découlant de changements dans la juste valeur des investissements avec l'encaisse affectée sont reflétés dans la valeur de l'encaisse affectée.

La juste valeur est déterminée pour les véhicules d'actifs cadres (VAC) au moyen d'une valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des hypothèses sur le marché. Tous les autres actifs financiers classés dans la catégorie de la juste valeur sont évalués au prix du marché en fonction du cours acheteur officiel. Les ventes et les achats de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Les coûts d'opération liés à l'acquisition de placements sont passés en charges.

Les créances: Après leur évaluation initiale à la juste valeur, elles sont évaluées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif par le truchement de l'état des résultats.

Les créditeurs et charges à payer: Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif par le truchement de l'état des résultats.

(b) Trésorerie

La trésorerie est constitué de dépôts auprès d'institutions financières dont les fonds peuvent être retirés sans préavis ni pénalité.

(c) Stocks

Les stocks, qui sont constitués d'articles pour les boutiques et de publications, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)**(d) Collection**

La collection d'artefacts constitue la partie la plus importante des biens de la Société. Une valeur symbolique de 1 \$ lui est attribuée à l'état de la situation financière, en raison de la difficulté de donner une valeur significative à ces biens.

Les objets achetés pour la collection de la Société sont passés en charges au cours de l'exercice d'acquisition.

(e) Immobilisations

Les immobilisations qui sont la propriété de la Société sont évaluées au coût, moins amortissement cumulé. Les bâtiments appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, moins amortissement cumulé. Les terrains appartenant au gouvernement du Canada, qui sont sous le contrôle administratif de la Société, sont comptabilisés à leur coût historique estimatif, et un montant correspondant est crédité directement à l'investissement en immobilisations.

Les travaux en cours représentent les coûts engagés à ce jour pour un projet d'immobilisations incomplet et non utilisé, ou pour la mise en œuvre de systèmes, lorsque le système n'est pas complété à la fin de l'exercice. Les projets d'immobilisation incomplets ne sont pas amortis.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, pendant la durée de vie utile estimative de l'actif, comme suit :

Actif	Vie utile
Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	10 ans
Matériel technique et informatique	5 et 8 ans
Mobilier et matériel de bureau	8 ans
Véhicules motorisés	5 ans

(f) Conversion des devises

Les transactions en devises étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. L'actif et le passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la fin de la période. Les gains et pertes réalisés découlant de la conversion des devises étrangères sont présentés dans l'état des résultats.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(g) Avantages sociaux futurs

(i) Régime de retraite

Tous les employés éligibles de la Société sont affiliés au Régime de retraite de la fonction publique (le « Régime »). Il s'agit d'un régime contributif établi par la loi dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les employés et la Société doivent verser des cotisations au Régime pour financer le coût des services rendus au cours de l'exercice. Aux termes des textes de loi en vigueur, la Société n'a pas une obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires pour financer le coût des services passés ou un déficit de capitalisation. Par conséquent, les cotisations sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel les employés rendent les services et elles représentent l'obligation totale de la Société au titre des prestations de retraite.

(ii) Avantages complémentaires de retraite

La Société offre aux retraités et aux salariés admissibles un régime sans capitalisation de soins de santé et dentaires à prestations déterminées. Le coût des obligations au titre des prestations constituées gagnées par les salariés est déterminé par calculs actuariels à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et des meilleures estimations de la direction de l'indexation des salaires, taux d'actualisation, des âges de départ à la retraite et des coûts de soins de santé et dentaires anticipés.

Les gains actuariels (pertes actuarielles) de l'obligation au titre des prestations constituées proviennent de l'écart entre les résultats réels et les résultats prévus et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs.

(iii) Congés de maladie

La Société donne des congés de maladie aux employés qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. La Société comptabilise un passif et une charge pour les congés de maladie au cours de la période pendant laquelle les employés fournissent leurs services par rapport aux prestations. Le coût des obligations au titre des prestations constituées liées aux crédits de congé de maladie acquis par les employés est déterminé de manière actuarielle à l'aide de la méthode de répartition des prestations au prorata des services et l'estimation la plus probable de la direction concernant l'inflation, le taux d'actualisation, les données démographiques du personnel et l'utilisation que font les employés en service des droits de congé de maladie. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(g) Avantages sociaux futurs (suite)

(iv) Indemnités de départ

Les salariés ont droit à des indemnités de départ, tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les indemnités sont gagnées par les salariés. Depuis le 1 avril 2013, les employés n'accumulent plus d'indemnités en cas de démission ou de départ à la retraite. Par conséquent, les employés ont eu le choix entre recevoir le paiement de leur indemnité de départ immédiatement ou en reporter le paiement à la retraite, ou encore, ils ont pu choisir une combinaison de ces deux options, en fonction de leurs années de service continu avec la Société au 31 mars 2013.

Pour les périodes se terminant après le 31 mars 2013, les coûts du service courant pour ces indemnités ont pris fin. Pour les employés qui ont choisi de reporter le paiement, la direction a déterminé l'obligation au titre des prestations constituées au moyen d'une méthode actuarielle des prestations fondée sur des hypothèses et des estimations les plus probables liées à des facteurs tels que le taux d'actualisation, l'inflation, les hausses de salaire, le roulement prévu et les retraites ainsi que les taux de mortalité. Ces indemnités constituent pour la Société une obligation dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices. Les gains (pertes) actuariels sont comptabilisés de façon systématique sur le reste de la carrière active des employés actifs.

(h) Constatation des produits

(i) Activités du Musée

Les produits des activités du Musée découlent de la vente des droits d'entrée et des programmes, du cinéma IMAX, des locations de salles, des comptoirs de vente d'aliments, du stationnement, des ventes des boutiques, des publications et des redevances attribuables à la reproduction des produits vendus en boutique ainsi qu'à la distribution de films. Ces produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où se réalise la vente des biens ou la prestation des services.

(ii) Adhésions

Les produits de la vente d'adhésions sont comptabilisés sur la durée de la période d'admissibilité à l'adhésion.

(iii) Expositions itinérantes

Les produits tirés de la location d'expositions itinérantes sont comptabilisés sur la durée de l'exposition dans chaque endroit.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)**(h) Constatation des produits (suite)****(iv) Intérêts sur la trésorerie et les placements**

Les intérêts sur la trésorerie et les placements sont comptabilisés au cours de l'exercice où ils sont gagnés.

(v) Commandites

Les commandites non affectées sont comptabilisées comme produits au moment où elles sont reçues, ou à recevoir si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée. Les commandites grevées d'une affectation d'origine externe sont reportées de façon à les comptabiliser en tant que produits au cours de l'exercice où les obligations correspondantes sont remplies.

(vi) Dons

Les dons sont constitués d'apports reçus d'entités non gouvernementales qui ne font pas partie du périmètre comptable du gouvernement fédéral, telles que les personnes, les fondations et les sociétés.

Les dons non affectés sont comptabilisés à titre de produits sur l'état des résultats au moment où ils sont reçus, ou à recevoir si le montant à recevoir peut être évalué de façon raisonnable et si sa perception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés avec restrictions externes ou internes pour l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les apports affectés à l'externe à des fins précises sont reportés sur l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus sur l'état des résultats dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont comptabilisées. Les revenus de placements grevés d'affectations sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont comptabilisées.

(vii) Commandites en nature et dons d'artéfacts

Les produits des biens et des services reçus en nature ainsi que les charges compensatoires sont comptabilisés à la juste valeur de marché au moment de la réception. Les dons d'artéfacts sont comptabilisés à titre de revenus selon leur juste valeur marchande dans la période où ces trois critères précis sont respectés : i) le don de l'objet d'intérêt muséologique a été approuvé par le Comité d'acquisition des collections de la Société, ii) le transfert légal a eu lieu entre le donateur et la Société et iii) une juste valeur marchande a été assignée à l'objet d'intérêt muséologique donné.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(h) Constatation des produits (suite)

(vii) Commandites en nature et dons d'artéfacts (suite)

La comptabilisation des dons d'objet d'intérêt muséologique entraîne l'établissement d'une dépense compensatoire afférente aux acquisitions pour la collection.

(viii) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada verse des fonds sous forme de contribution à la Société au moyen de crédits parlementaires.

Les crédits parlementaires affectés avec restrictions externes ou internes à l'achat d'immobilisations amortissables sont reportés et comptabilisés à titre de revenus selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations connexes acquises.

Les crédits parlementaires affectés à des dépenses précises sont reportés sur l'état de la situation financière et comptabilisés à titre de revenus sur l'état des résultats dans la période au cours de laquelle ces dépenses sont engagées. Les crédits parlementaires qui ne sont pas affectés à une fin précise sont comptabilisés à titre de revenus dans l'état des résultats de la période pour laquelle le crédit est autorisé.

(ix) Autres produits

Les autres produits résultent principalement des services de bibliothèque, de reproduction photographique, de conservation et de coordination de la production d'activités spéciales, ainsi que des gains sur la cession de biens. Ces produits sont comptabilisés au cours de l'exercice où a lieu la vente des biens ou la prestation des services.

(x) Services de bénévoles

Le nombre d'heures de travail effectuées chaque année par les bénévoles est élevé. Or, en raison de la difficulté d'attribuer une juste valeur à ces services, les apports sous la forme de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

(i) Éventualités

Dans le cours normal des activités de la Société, il arrive que diverses revendications ou actions judiciaires soient intentées contre elle. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans le mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif et une charge sont comptabilisés dans les états financiers de la Société.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires, page 13

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

2. Principales méthodes comptables (suite)

(j) Incertitude relative à la mesure

Pour établir des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public applicables aux organismes gouvernementaux à but non lucratif, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges pour l'exercice. Les principaux éléments faisant l'objet d'estimations sont les avantages sociaux futurs, les passifs éventuels, l'évaluation des billets du véhicule d'actifs cadre, dons d'artefacts et la durée de vie utile estimative des immobilisations. Les montants réels pourraient différer de façon importante des estimations.

3. Retraitement des flux de trésorerie

La Société a constaté l'inclusion d'éléments sans effet sur la trésorerie dans son état des flux de trésorerie et il a redressé les chiffres comparatifs. Cela n'a eu aucune incidence sur les résultats nets d'exploitation.

L'incidence de ces retraitements sur les données comparatives est la suivante :

Sommaire des redressements

Activités de fonctionnement :

Flux de trésorerie net provenant des activités de fonctionnement, au 30 juin 2013 :	
Selon les états financiers antérieurs	(1 873) \$
Redressement des encaissements (clients)	825
Redressement des encaissements (crédits parlementaires)	(4 375)
Redressement des décaissements (personnel)	395
Redressement des décaissements (fournisseurs)	3 558
Redressement des intérêts reçus	21

Flux de trésorerie net provenant des activités de fonctionnement	(1 449) \$
--	------------

Activités de placement :

Flux de trésorerie net provenant des activités de placement, au 30 juin 2013 :	
Selon les états financiers antérieurs	(3 012) \$
Redressement de l'augmentation de l'encaisse et des placements affectés	123
Redressement de diminution de l'encaisse et des placements affectés	(53)

Flux de trésorerie net provenant des activités de placement	(2 942) \$
---	------------

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires, page 14

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

3. Retraitement des flux de trésorerie (suite)

Activités d'investissement en immobilisations :

Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement en immobilisations, au 30 juin 2013 :	
Selon les états financiers antérieurs	(1 496) \$
Redressement de l'acquisition d'immobilisations	(874)

Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement en immobilisations	(2 370) \$
--	------------

Activités de financement :

Flux de trésorerie net provenant des activités de financement, au 30 juin 2013 :	
Selon les états financiers antérieurs	42 \$
Redressement des crédits parlementaires pour l'acquisitions d'immobilisations	583

Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	625 \$
---	--------

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Notes complémentaires, page 15

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

Note 4 - Apports reportés et produits reportés :

Les apports reportés et produits reportés se présentent comme suit :

	30 juin 2014		31 mars 2014	
Apports reportés de sources non gouvernementales	2 773	\$	2 592	\$
Crédits parlementaires reportés	2 809		2 840	
Total des apports reportés	5 582		5 432	
Produits reportés - biens et services	1 293		1 363	
Produits reportés - subventions et commandites	335		415	
Solde, fin du trimestre	7 210	\$	7 210	\$

La variation du solde d'apports reportés au cour du trimestre se présente comme suit :

	30 juin 2014		31 mars 2014	
Solde, début de l'exercice	5 432	\$	2 902	\$
Ajouts :				
Apports affectés reçus de sources non gouvernementales	196		976	
Crédits parlementaires affectés reçus	-		1 659	
Revenus de placements reportés	8		17	
	204		2 652	
Déductions :				
Montants comptabilisés à titre de produits	(54)		(122)	
	(54)		(122)	
Solde, fin du trimestre	5 582	\$	5 432	\$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Notes complémentaires, page 16

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014

(en milliers de dollars)

Note 5 - Apports reportés pour le Fonds de la collection nationale :

Les apports reportés pour le Fonds de la collection nationale sont les suivants :

	30 juin 2014		31 mars 2014	
Crédits parlementaires reportés	8 506	\$	8 438	\$
Apports d'entités non gouvernementales	1 992		1 979	
Solde, fin du trimestre	10 498	\$	10 417	\$

La variation du solde des apports reportés se présente comme suit :

	30 juin 2014		31 mars 2014	
Solde, début de l'exercice	10 417	\$	8 971	\$
Ajouts :				
Crédits parlementaires affectés au Fonds de la collection nationale	-		1 000	
Apports d'entités non gouvernementales reçus pendant l'exercice	2		244	
Revenu de placement réalisé et reporté	74		229	
Gain (perte) non réalisé sur placements	5		(27)	
	81		1 446	
Moins :				
Montants comptabilisés dans les produits	-		-	
Solde, fin du trimestre	10 498	\$	10 417	\$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Notes complémentaires, page 17

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014

(en milliers de dollars)

Note 6 - Apports reportés liés aux immobilisations :

Les apports reportés liés aux immobilisations sont constitués de :

	30 juin 2014		31 mars 2014	
Utilisés pour faire des acquisitions :				
Apports de capital reportés provenant d'entités non gouvernementales	2 021	\$	2 037	\$
Financement d'immobilisations reporté au moyen de crédits parlementaires	204 501		207 601	
	206 522		209 638	
Destinés à être utilisés pour faire des acquisitions :				
Financement d'immobilisations reporté au moyen de crédits parlementaires	3 685		3 833	
Solde, fin du trimestre	210 207	\$	213 471	\$

La variation du solde des apports reportés liés aux immobilisations se présente comme suit :

	30 juin 2014		31 mars 2014	
Solde, début de l'exercice	213 471	\$	225 101	\$
Plus :				
Acquisitions d'immobilisations	473		4 527	
Cessions d'immobilisations	-		(1)	
Financées au moyen de crédits parlementaires de l'exercice précédent	(148)		(3 482)	
Financées au moyen de crédits parlementaires de l'exercice en cours	325		1 044	
Crédits parlementaires reportés en vue d'acquisitions futures d'immobilisations	-		1 860	
Crédits parlementaires	325		2 904	
Moins les montants comptabilisés à titre de produits :				
Apports de capital reportés	(16)		(69)	
Crédit parlementaires	(3 573)		(14 465)	
Solde, fin du trimestre	210 207	\$	213 471	\$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Notes complémentaires, page 18

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

Note 7 - Dons et commandites :

Les revenus de dons et de commandites se composent de :

	30 juin 2014	30 juin 2013
Dons en argent et commandites	173 \$	69 \$
Commandites en nature et dons d'artéfacts	120	97
Solde, fin du trimestre	293 \$	166 \$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Notes complémentaires, page 19

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

Note 8 - Crédits parlementaires :

Crédits parlementaires comptabilisés à titre de produits :

	30 juin 2014		30 juin 2013	
Montant du budget principal des dépenses à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	63 430	\$	57 419	\$
Crédits parlementaires recevables à la fin du trimestre	(50 064)		(46 288)	
Crédits parlementaires reçus au cours du trimestre	13 366		11 131	
Crédits parlementaires reportés, début de l'exercice	6 672		6 636	
Crédits parlementaires disponible pour usage	20 038		17 767	
Portion du montant reporté pour les acquisitions et les projets particuliers	(6 494)		(4 957)	
Montants utilisés pour l'acquisition d'immobilisations	(473)		(1 496)	
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	3 573		3 634	
Crédits parlementaires comptabilisés à titre de produits	16 644	\$	14 948	\$

Reconciliation des crédits parlementaires reportés :

	30 juin 2014		30 juin 2013	
Crédits parlementaires reportés, début de l'exercice	6 672	\$	6 636	\$
Crédits parlementaires reportés utilisés au cours du trimestre	(178)		(1 679)	
Crédits parlementaires reportés, fin du trimestre	6 494	\$	4 957	\$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

Notes complémentaires, page 20

(Non audité)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

9. Chiffres correspondants

L'état des flux de trésorerie a été ajusté afin de reclasser la partie non investie de l'encaisse affectée comme faisant partie de la trésorerie. Ainsi, le chiffre de l'exercice précédent pour la trésorerie a été augmenté 4 596 \$ le 1 avril 2013.

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Tableau 1 - Produits d'exploitation

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

Page 21

	30 juin 2014		30 juin 2013	
Droits d'entrée et programmes	1 454	\$	1 472	\$
Location d'installations, événements et concessions	823		964	
Ventes - Boutiques	587		541	
Stationnement	395		418	
IMAX	322		358	
Adhésions	65		64	
Expositions itinérantes	41		36	
Publications	31		12	
Autres	57		59	
	3 775	\$	3 924	\$

MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

(Non audité)

Tableau 2 - Dépenses

Pour le trimestre clos le 30 juin 2014
(en milliers de dollars)

Page 22

	30 juin 2014	30 juin 2013
Coût du personnel	8 843 \$	8 590 \$
Amortissement des immobilisations	3 589	3 670
Impôts fonciers	2 448	2 423
Opération des bâtiments	1 664	1 664
Services professionnels et spéciaux	787	603
Réparations et entretien	684	613
Services publics	622	700
Fabrication et location d'éléments d'exposition	587	579
Infrastructure et systèmes TI	540	456
Acquisitions de pièces de collection	409	149
Marketing et publicité	378	415
Coût des marchandises vendues	327	291
Dépenses de voyage et d'accueil	313	202
Matériel et fournitures	189	105
Redevances	85	68
Autres	192	183
	21 657 \$	20 711 \$